

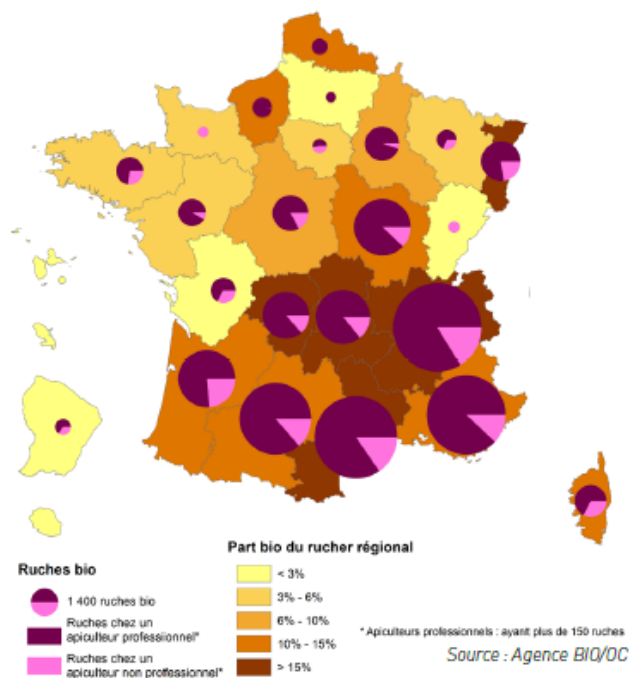
Yaëlle Dujardin (ITSAP), Cécile Ferrus (ITSAP), Elodie Colombo (ADA France)

En 2015, l'ITSAP-Institut de l'abeille et ADA France se sont associés afin de mener une étude sur la filière apicole biologique. Cette étude s'est déroulée entre juin et décembre 2015. Dans le cadre de l'étude, l'ITAB¹, la FNAB² et le GPGR³ ont été sollicités afin de créer un comité de suivi de l'étude et favoriser le rapprochement entre structures sur la thématique de l'apiculture biologique.

L'apiculture biologique en France

- 4 régions principales :
 - Rhône-Alpes
 - Languedoc-Roussillon
 - Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Midi-Pyrénées
- 96 248 ruches en France, soit 12,6% du nombre de ruches national, en 2014 (Agence Bio, 2015⁴)
- 950 tonnes de miel produites en 2010 (FranceAgriMer, 2012⁵)

Répartition de l'apiculture biologique en 2012



Une étude en deux objectifs et quatre étapes :

2 objectifs :

- Réalisation d'un état des lieux des travaux de recherche & développement en apiculture biologique ;
- Identification des problématiques de la filière apicole biologique.

4 étapes :

- Un questionnaire en ligne à destination des apiculteurs certifiés en AB (447 apiculteurs contactés) ;
- Des entretiens approfondis avec des apiculteurs aux profils diversifiés (statut professionnel/pluriactif ; type de production (miel, gelée royale, élevage...) ; certifiés AB/non certifiés AB/en conversion/ayant arrêté la certification AB ; installés dans différentes régions) ;
- Un questionnaire en ligne à destination des salariés des ADA ;
- Des entretiens complémentaires avec les salariés de structures en lien avec l'apiculture, l'agriculture biologique et d'autres acteurs en lien potentiel avec la filière apicole biologique.

¹ Institut technique de l'agriculture biologique

² Fédération nationale d'agriculture biologique

³ Groupement des producteurs de gelée royale

⁴ <http://www.agencebio.org/la-bio-en-france>

⁵ Audit économique de la filière apicole française, FranceAgriMer, septembre 2012

Questionnaire en ligne auprès des apiculteurs certifiés en AB :

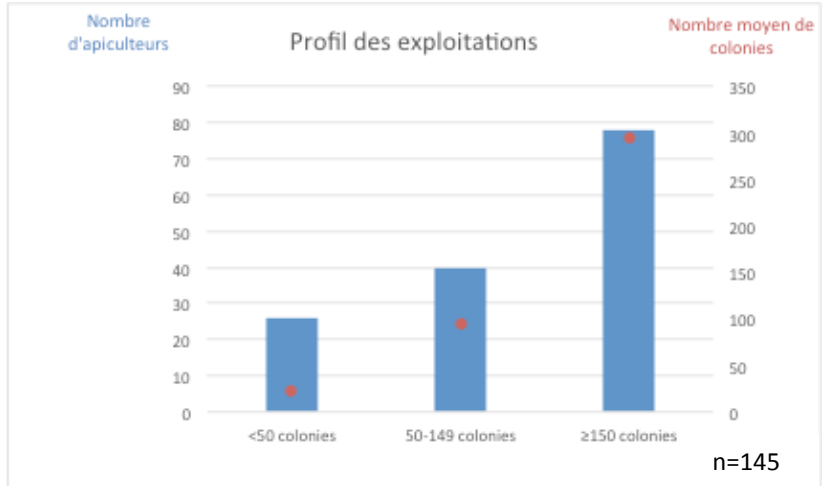
Qui sont les apiculteurs biologiques et comment travaillent-ils ?

145 réponses reçues au questionnaire en ligne sur 447 apiculteurs contactés.

→ Taux de réponse de 32%

Au-delà du miel, représentant la production principale de 89,7% des apiculteurs ayant répondu, 6,2% des répondants ont pour production principale la gelée royale.

Les productions secondaires les plus citées : la production de pollen et les produits transformés (alimentaires, cosmétiques). Environ un tiers des apiculteurs ne produisent que du miel.

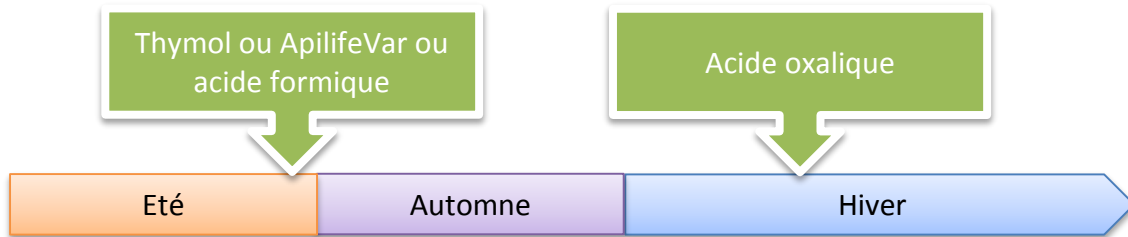


La certification en AB est avant tout **un choix éthique** pour la plupart des apiculteurs.

Pour plus de la moitié des apiculteurs ayant répondu à l'enquête, les principales **difficultés** rencontrées en apiculture biologique sont **d'ordre technique**.

Les **bioagresseurs** les plus rencontrés par les apiculteurs en AB ayant répondu à l'enquête en ligne sont : Varroa, Frelon asiatique, Loque européenne.

Concernant la lutte contre Varroa, les stratégies les plus courantes sont :



68%

Pour **renouveler leur cheptel**,

des apiculteurs de l'échantillon ne font que de l'**autorenouvellement**.

72%

des apiculteurs de l'échantillon ont pu avoir recours au **nourrissement**.

Ils utilisent notamment du sirop de sucre Bio de leur propre confection.

L'ABEILLE NOIRE/LOCALE

LA BUCKFAST



LES ABEILLES HYBRIDES

sont les **rares d'abeilles** les plus utilisées par les apiculteurs de l'échantillon.

Qui aide les apiculteurs certifiés en apiculture biologique pour leur production ?

L'accompagnement de leur production apicole certifiée en AB se fait essentiellement par le biais d'un autre apiculteur ou par les ADA. Presque 30% des apiculteurs déclarent n'avoir recours à aucun accompagnement pour leur production.

Entretiens avec des apiculteurs :

19 entretiens autour des problématiques de la filière apicole biologique ont été réalisés, dont 13 apiculteurs certifiés en AB, un apiculteur en conversion, trois apiculteurs ayant arrêté la certification AB et deux apiculteurs en conventionnel.

Principales problématiques auxquelles sont confrontés les apiculteurs certifiés en AB (n=13) :

Problématiques	Nombre de citations
Efficacité des traitements Varroa	10
Coût des approvisionnements en sucre	10
Importation du sucre biologique (éthique)	6
Contraintes du cahier des charges	6

Extrait des pistes de thématiques à développer proposées par les apiculteurs (n=19) :

Pistes de thématiques	Nombre de citations
Nouveaux médicaments AMM	9
Formation Varroa	6
Journées d'échanges	5
Créer une dynamique nationale	5
Lien apiculteurs/agriculteurs Bio	5

Questionnaire en ligne auprès des ADA :

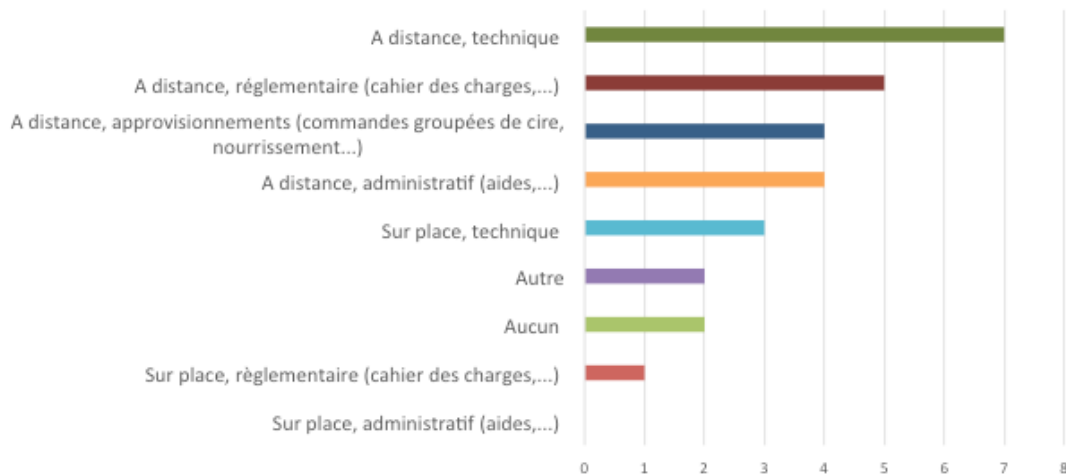
Nous avons reçu 15 réponses sur 18 ADA et une réponse complémentaire du GPGR.

Dix ADA ont des actions en lien avec l'apiculture biologique.

Cinq ADA ne mettent pas d'actions en place (du fait de l'absence ou du faible nombre d'apiculteurs certifiés en AB parmi les adhérents de l'ADA, du manque de connaissances sur le sujet et un manque de disponibilités des salariés, ou encore d'interrogations de certains administrateurs sur le bien-fondé de l'AB en apiculture).

Au sein des ADA ayant des actions, quatre ADA confient cette thématique à un groupe mixte référent composé d'apiculteurs et de salariés, deux ADA ont un salarié référent pour la thématique et une ADA a un apiculteur référent qui gère la thématique de l'apiculture biologique. Une ADA n'a pas de référent sur la thématique. Enfin, deux ADA travaillent avec les GRAB de la région pour coordonner les actions et ne pas superposer leurs actions.

Comment et sur quelles problématiques se fait l'accompagnement individuel des apiculteurs certifiés Bio?



Réponses des 10 ADA

Pour construire l'accompagnement individuel des apiculteurs, de nombreuses sources d'informations sont utilisées par les ADA. Les deux plus citées sont les résultats et publications de structures de l'apiculture (ITSAP-Institut de l'abeille, réseau des ADA) puis les documents officiels (administration, INAO⁶, etc.). Trois ADA jouent un rôle d'animation dans les échanges entre apiculteurs en AB; dans certaines régions, ce sont les GRAB⁷ qui ont pour mission de faciliter ces échanges.

Les salariés des ADA considèrent que les apiculteurs ont besoin en priorité d'appui technique, puis d'appui réglementaire et enfin d'appui administratif.

Entretiens complémentaires :

Les structures sollicitées sont :

- ITSAP-Institut de l'abeille
- ITAB
- ADA (ADAPI⁸, ADAPRO LR⁹)
- GPGR
- Anercea
- GRAB/GAB¹⁰ (BioCentre, Agribio13, Agribio06, OPABA, InterbioCorse, Corabio)
- GDS France
- APCA-Groupe métier apiculture
- INRA (Unité Abeilles et Environnement, Unité Entomologie)
- MABD (Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique)

Extrait des problématiques les plus citées lors de ces entretiens (n=21) :

Problématiques	Nombre de citations
Varroa	16
Zones de butinage	6
Approvisionnements en cire et sucre	5
Disponibilité en cheptel	4
Efficacité économique des exploitations en AB	4

Extrait des pistes de thématiques à développer les plus citées lors de ces entretiens (n=21) :

Pistes de thématiques	Nombre de citations
Coordination nationale actions	7
Lien ADA/GAB	5
Formation Varroa	5
Nouveaux médicaments AMM	5
Journées échanges	4
Lien apiculteurs/agriculteurs	4

⁶ Institut national de l'origine et de la qualité

⁷ Groupement régional d'agriculteurs biologiques

⁸ Association de développement de l'Apiculture Provençale

⁹ Association de développement de l'Apiculture professionnelle en Languedoc-Roussillon

¹⁰ Groupement d'agriculteurs biologiques (départementaux)

Perspectives générales de l'étude :

Parmi les perspectives de cette étude, les actions suivantes ont été citées :

- Continuer les expérimentations sur les stratégies de lutte contre Varroa Développer le lien entre ADA et GAB en région
- Continuer à mettre en place une dynamique nationale autour de l'apiculture biologique
- Mettre en place des formations et des journées d'échanges

Cette étude a permis d'objectiver et de hiérarchiser les difficultés des apiculteurs certifiés en agriculture biologique et de faire un état des lieux des actions menées par les différents acteurs (ITSAP, ADA, GAB...). D'après cette étude, les apiculteurs en AB jugent globalement qu'ils ne bénéficient pas de suffisamment d'appui. Aussi, une des premières étapes suite à cette étude serait de mieux faire connaître les actions menées localement par les ADA et les GRAB/GAB et favoriser la coopération entre ces structures. Une autre étape serait d'amplifier et valoriser les travaux relatifs à l'apiculture biologique au sein des instituts techniques et de la recherche.